



La future école de Vollèges sera construite à proximité du terrain de football et de la salle polyvalente, en contrebas de la route. LDD

VOLLÈGES

Ecole à l'enquête

OLIVIER HUGON

Après le feu vert donné en décembre dernier par l'assemblée primaire, le projet de bâtiment scolaire a été mis hier à l'enquête publique par l'administration communale de Vollèges. Le législatif a accordé un crédit de 6,5 millions de francs pour la réalisation de ce complexe. Un investissement important pour la commune qui jouit néanmoins d'une excellente santé financière. Les montants seront répartis sur trois exercices comptables, à raison de 2 millions de francs cette année, trois l'an prochain et le solde en 2010.

Si la procédure n'est pas entravée par des oppositions, le premier coup de pioche se fera à l'automne prochain. Le chantier devrait durer environ deux ans. Les petits Vollégeards pourraient donc profiter de ces nouvelles infrastructures à la rentrée d'août 2010. Les jeunes du Levron continueront pour leur part à suivre leur scolarité au village, puisque la Municipalité a décidé d'entreprendre cette année encore des travaux de rénovation du bâtiment.

Sur trois niveaux. Après l'échec du projet de transformation de l'école actuelle, au centre du village, la commune avait décidé de décentraliser la réalisation en la rapprochant de la salle polyvalente et des installations sportives du terrain de football.

Issue d'un concours d'architectes remporté par le bureau sédunois Savioz, Meyer et Fabrizzi, la nouvelle école comprendra onze salles, dont une bibliothèque communale et scolaire et des locaux destinés aux activités culturelles. Le tout sera réparti sur trois étages. Il devrait s'intégrer aux constructions existantes, puisqu'il sera relié à la salle polyvalente par un espace couvert.

Répondant aux standards Minergie, il pourrait par ailleurs être chauffé grâce à la nouvelle centrale de chauffage à distance communale, malgré les réticences avouées de plusieurs citoyens qui avaient pris la parole lors de la dernière assemblée primaire. L'installation alimente déjà plusieurs bâtiments publics, dont l'ancienne école et l'église. «*Ce n'est pas encore certain*», précise Pascal Moulin, président de Vollèges. «*Nous avons demandé une étude pour savoir si notre installation polluait vraiment, comme le craignent certains de nos citoyens. Nous prendrons une décision en conséquence de ces résultats.*» Les éventuelles oppositions sont recevables dans les dix jours.